

Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de FranceAgriMer



• numéro 7 / mars 2011 / **Panorama mensuel des marchés céréaliers**

Les premières estimations pour la campagne 2011/12 aux États-Unis, rendues publiques par l'USDA lors de sa conférence annuelle des 24 et 25 février derniers, ont eu un impact haussier modéré sur le marché. Les prévisions de surface avaient déjà été publiées en milieu de mois : + 4 % en maïs, + 6 % en blé, + 0,8 % en soja. La production américaine de maïs est attendue au niveau record de 349 Mt et, malgré les augmentations prévues sur le poste éthanol et à l'exportation, les stocks de fin de campagne devraient se reconstituer partiellement. Mais plus que les derniers chiffres relatifs aux bilans céréaliers, l'actualité est dominée par la situation politique au Moyen-Orient, qui fait peser une lourde incertitude sur les marchés.

MONDE

> La prégnance des événements politiques

Les changements politiques intervenus en Afrique du Nord ainsi que l'instabilité de la situation politique et militaire en Libye, pays producteur de pétrole, ont propulsé au premier plan les craintes liées à un renchérissement du pétrole et à ses conséquences sur les perspectives de croissance économique dans le monde. Déjà, les changements politiques en Egypte avaient fait naître des inquiétudes sur le transport du pétrole, via le canal de Suez. D'éventuelles ruptures d'approvisionnement sont maintenant redoutées au niveau de la production, du fait des spécificités qualitatives du pétrole libyen (un pétrole "doux" particulièrement adapté aux raffineries européennes et asiatiques) davantage que pour des raisons quantitatives - en 2010, la Libye a fourni environ 2 % de la production mondiale de pétrole brut. Seule l'Italie affiche une forte dépendance quantitative vis-à-vis du pétrole libyen, qui couvre environ 25 % de ses besoins. Cependant, par ricochet d'un marché à l'autre, l'impact potentiel de la crise libyenne s'estime à l'échelle mondiale. La question énergétique revient ainsi semer le doute sur la croissance mondiale et jeter une ombre sur les perspectives de demande de certaines matières premières, notamment agricoles. Cette inquiétude est retracée par les récentes évolutions des prises de position des gestionnaires de fonds sur les marchés à terme américains. Ceux ont réduit leurs positions nettes de manière spectaculaire sur certains marchés (blé SRW : - 59 % entre le 8 février et le 1^{er}

mars, soja : - 21 %) et les ont, en revanche fortement accrues sur d'autres (pétrole : + 50%). Le cas particulier du coton, sur lequel les opérateurs non commerciaux ont accru leurs positions de 373 % dans la seule semaine du 15 et 22 février, traduit, outre la forte versatilité des marchés, une situation proche de la pénurie.

> Peu de changement dans les fondamentaux de 2010/11

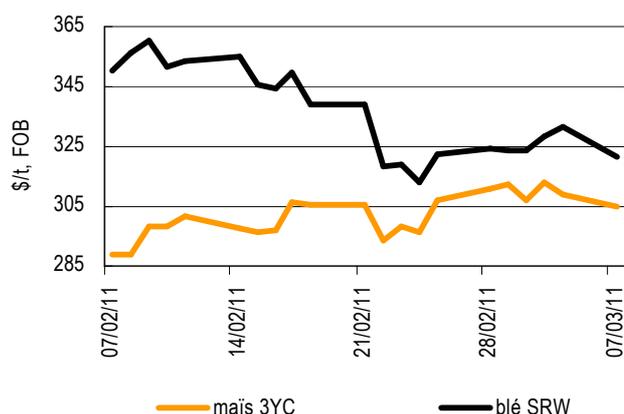
Ces éléments exogènes exercent actuellement une forte influence sur les marchés céréaliers, dont les fondamentaux sont à peu près établis pour le moment : les dernières estimations du Conseil International des Céréales confirment peu ou prou les chiffres du mois dernier pour la campagne en cours : en blé, 648 Mt de production, 661 Mt de consommation, un ratio stock / consommation à 28 % (30,5 % en 2009/10 et, à titre de rappel, 20 % en 2007/08) ; en maïs, 811 Mt de production, 845 Mt de consommation, un ratio stock / consommation à 14 % (19 % en 2009/10).

Le bilan particulièrement tendu du maïs explique que ce dernier ait résisté à la vague baissière qui a débuté à la mi-février.

Au sein du poste de consommation, le CIC a revu à la hausse (+ 2 Mt) les utilisations mondiales industrielles de maïs en 2010/11, afin de tenir compte, bien sûr, de la croissance de la production américaine d'éthanol, mais aussi d'une production américaine de High Fructose Corn

Syrup (sirop de maïs à haute teneur en fructose, utilisé en remplacement du sucre dans certaines fabrications agro-alimentaires) encouragée par la tension qui règne actuellement sur le marché mondial du sucre. Cet ajustement nous rappelle, si cela était nécessaire, à quel point les marchés de matières premières sont désormais interconnectés.

Prix du blé et du maïs américains à l'exportation



Sur le marché du blé, la baisse a renouvelé l'intérêt des acheteurs internationaux. En particulier, depuis notre dernière parution, l'Egypte a acheté sur le marché mondial 585 000 t de blé, entre le 11 et le 23 février, en diversifiant les origines : États-Unis pour 290 000 t, France pour 180 000 t, Australie pour 55 000 t et Canada pour 60 000 t. Compte tenu de ces dernières transactions, l'origine française (2,220 Mt) représente 38 % des achats égyptiens effectués depuis le début de la campagne, suivie de près par l'origine États-Unis (36 %), mais de loin par les origines Australie, Russie, Canada et Argentine qui représentent chacune entre 5 et 7 % du total des achats égyptiens (qui comprennent également 60 000 t de blé kazakh en tout début de campagne).

Ces jours-ci, les prix témoignent, outre la situation politique au Moyen-Orient toujours très instable, d'éléments de weather market qui redonnent quelque espoir sur le blé américain des Grandes Plaines, sur le blé chinois mais aussi sur le maïs argentin.

> 2011/12, une campagne dont les contours ont bien du mal à se dessiner

L'avenir des restrictions à l'exportation en Russie et en Ukraine reste très incertain. En ce qui concerne le contingentement des exportations ukrainiennes cette campagne, rappelons que la mesure, prise initialement jusqu'au 31 décembre, a été prolongée une première fois jusqu'au 31 mars, moyennant l'ouverture de nouvelles tranches en blé et en maïs, et que selon les dernières déclarations du ministre ukrainien de l'Agriculture, elle devrait être reconduite jusqu'à la fin de la campagne. Quant au retour de la Russie sur le marché mondial en 2011/12, il n'a rien d'évident à ce jour. Les dernières déclarations officielles, qui soulignent les besoins du secteur de l'élevage, laissent entrevoir la reconduction de l'embargo à l'exportation jusqu'à la fin de l'année 2011.

L'évolution des utilisations de maïs pour la production d'éthanol aux États-Unis pèsera très lourd dans les conditions de bouclage du bilan maïs de la prochaine campagne. La campagne 2011/12 va s'ouvrir aux États-Unis avec un stock de report réduit, représentant 5 % du total des utilisations (soit 18 jours de consommation). Cela n'a pas empêché, en janvier dernier, l'Agence américaine de protection de l'environnement d'approuver l'utilisation de carburant incorporant 15 % d'éthanol dans les véhicules construits entre 2001 et 2006. Elle a ainsi franchi ainsi un pas supplémentaire vers la généralisation du carburant E15, depuis la décision de même nature prise en octobre 2010 pour les véhicules construits depuis 2007.

Cette mesure vient en réponse aux inquiétudes des fabricants d'éthanol qui redoutent la saturation du marché. Il n'est pas certain, toutefois, qu'elle permette au marché américain de l'éthanol de poursuivre sa croissance à un rythme aussi effréné que ces dernières années, d'autres facteurs étant en jeu. Au moment même où nous écrivons, le FAPRI, centre de recherche en politique agricole formé par les universités de l'Iowa et du Missouri, prévoit en 2011/12 une baisse des utilisations de maïs pour la production d'éthanol, à 117,7 Mt, un chiffre à rapprocher à la fois des 125,7 Mt estimées au titre de 2010/11 et des 127 Mt prévues par l'USDA lors de sa conférence annuelle des 24 et 25 février derniers. Cette prévision repose sur un pari, celui de la non reconduction des subventions à l'incorporation d'éthanol à l'issue de l'année 2011.

Reste également à savoir comment va évoluer, dans les mois à venir, le prix du pétrole, qui reste un élément majeur de la compétitivité de l'éthanol.

UNION EUROPÉENNE

> L'euro en pleine ascension

Non seulement l'appréciation de l'euro est l'un des traits marquants du mois écoulé (+ 4,4% entre le 14 février et le 7 mars, suite à une hausse quasi ininterrompue), mais elle s'annonce également comme un facteur d'influence probable dans les semaines à venir, la banque centrale européenne ayant fait savoir tout récemment qu'elle envisageait le relèvement de son taux directeur à partir du

Evolution récente du change euro-dollar



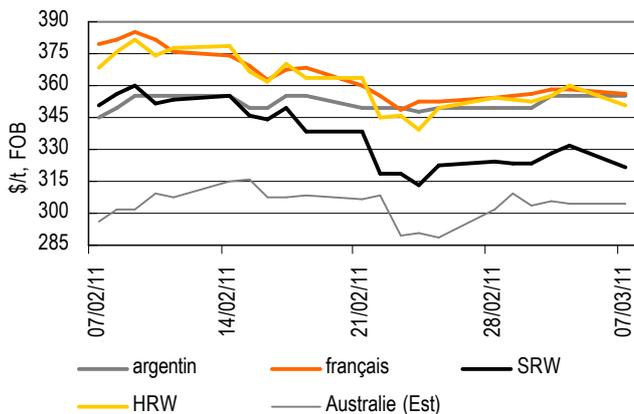
mois d'avril. La nouvelle a d'autant plus de poids que le discours ambigu tenu début mars par le directeur de la banque centrale américaine, qui juge provisoire la hausse actuelle des prix tout en admettant qu'elle pourrait conduire, si elle se prolongeait, à un ralentissement de la croissance, ne permet pas de parier sur un durcissement prochain de la politique monétaire des Etats-Unis.

> Exportations : ralentissement en blé tendre, dynamisme en blé dur

Au cours du mois de février, la poursuite des prises de certificats à l'exportation de blé tendre (grains) à un rythme peu inférieur à celui du mois précédent (1,167 Mt contre 1,432 Mt, sur des périodes respectives de 4 semaines), est un motif de satisfaction, eu égard aux fortes perturbations logistiques engendrées par la situation en Tunisie et au Proche-Orient. Le cumul de campagne s'établit, au 1er mars, à 13,8 Mt.

Il ne faut toutefois pas occulter le fait que, pour parvenir à ce résultat, les prix de l'origine communautaire ont dû sensiblement baisser tout au long du mois. S'ils n'ont guère pris de distance par rapport aux prix du HRW américain, en revanche ils sont désormais à parité avec les prix de l'origine argentine.

Prix du blé à l'exportation



Source : CIC

> Suspension des droits sur les contingents à l'importation

Alors qu'une argumentation détaillée, fin janvier, du maintien des droits à l'importation nous avait conduits à estimer que la question de leur suspension ne reviendrait pas à l'ordre du jour dans un avenir proche, la Commission européenne a fait voter, lors du Comité de gestion du 17 février dernier, la suspension des droits à l'importation sur les contingents à droits réduits en blé tendre de basse et moyenne qualité et en orge fourragère jusqu'à la fin de cette campagne.

On peut rappeler que le calcul faisant intervenir le prix d'intervention dans l'UE et les prix des céréales sur le marché mondial aboutit à des droits à l'importation qui sont actuellement fixés à zéro, tant pour le blé dur et le blé tendre de haute qualité (une situation classique, qui se vérifie notamment depuis le début de la campagne) que pour le maïs (depuis le 17 août), ainsi que pour le sorgho et pour le seigle (depuis le 19 octobre). Ainsi,

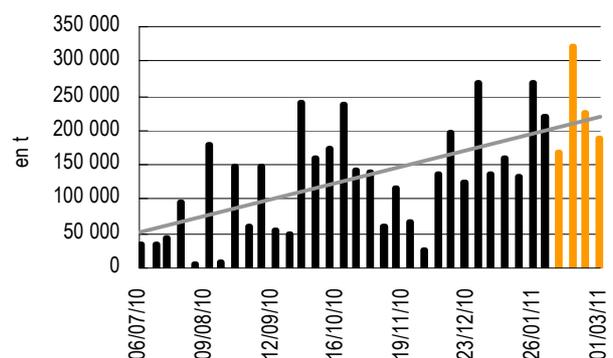
actuellement, seuls les volumes de blé tendre de basse et moyenne qualité et d'orge fourragère qui seraient importés en dehors des contingents "à droits réduits" sont soumis à un droit à l'importation supérieur à zéro.

La mesure prise par la Commission répond à la demande des utilisateurs communautaires, meuniers et fabricants d'aliment du bétail. Quel est le volume en jeu ? D'ici le 30 juin, en blé, deux tranches trimestrielles auront été ouvertes au titre du sous contingent "autres pays tiers", soit 2 x 594 597 t, auxquelles s'ajoutent les volumes correspondant aux sous contingents canadien et américain, tous deux ouverts intégralement au 1er janvier, soit respectivement 38 853 t et 572 000 t. Au total, le volume de blé susceptible d'être importé en suspension de droits avoisine donc 1,8 Mt. Il est trop tôt pour juger des conséquences réelles de la mesure, qui n'est entrée en vigueur que le 28 février. C'est peut-être pour le blé originaire des Etats-Unis que le potentiel est le plus fort. En effet, en cette campagne marquée par la faiblesse des disponibilités en blé à forte teneur en protéines, la suspension des droits pourrait permettre l'importation, dans l'UE, de blés américains de type HRW, présentant des taux de protéine certes inférieurs aux taux des blés qualifiés réglementairement de "qualité haute" (environ 16 % sur matière sèche) mais suffisamment élevés pour présenter un véritable intérêt en meunerie (de l'ordre de 13-14 %), et sans les contraintes administratives afférentes à l'importation de blé de haute qualité.

Dans le secteur de l'alimentation animale, il reste à voir si cette mesure est susceptible de rendre le blé fourrager australien attractif à l'importation dans la Communauté, compte tenu de la concurrence asiatique, des coûts de transports sur près de 20 000 km et des problèmes sanitaires rencontrés dans certains lots de blé australiens.

En attendant, il ne fait pas de doute que l'intérêt à l'importation de maïs va croissant. Au 1er mars, le cumul des certificats demandés depuis le début de la campagne s'établit à 4,8 Mt.

Importations de maïs (grains) : certificats délivrés



Source : Commission européenne

En France, on constatait à l'issue de la 2^{ème} semaine de février que, pour la première fois dans la campagne, des certificats à l'importation de sorgho avaient été demandés, à hauteur de 33 000 t. Il ne se dessine cependant toujours pas de tendance particulière dans les prises de certificats communautaires de sorgho (480 000 t au 1er mars).

FRANCE

> Consolidation des cours après la relative baisse de février

Après avoir atteint un pic le 9 février dernier (281 €/t FOB Rouen), les prix du blé tendre ont par la suite diminué parallèlement aux désengagements des "Funds" sur les marchés de Chicago et à la situation en Afrique du nord et au Moyen Orient. Depuis le début du mois de mars, ces derniers évoluent autour de 257 €/t FOB Rouen dans le sillage d'une demande internationale toujours présente.

En ce qui concerne les céréales secondaires, les cours du maïs apparaissent relativement stables en ce début de mois de mars soutenus par la demande de l'alimentation animale. Les cours des orges se sont détendus et sont revenus à leur niveau de début décembre (autour de 200 €/t FOB Rouen). L'activité commerciale est marquée par la faiblesse des volumes exportés vers les pays tiers ces dernières semaines, dans l'attente du retour -espéré- de l'Arabie Saoudite au marché. La remise en vente, bien que modeste, des orges d'intervention et l'arrivée prochaine des lots attribués via le Programme Européen d'Aide aux plus Démunis pèsent sur le marché. Dans ce contexte, l'accroissement de l'écart de prix avec le maïs et le blé tendre s'est accentué.

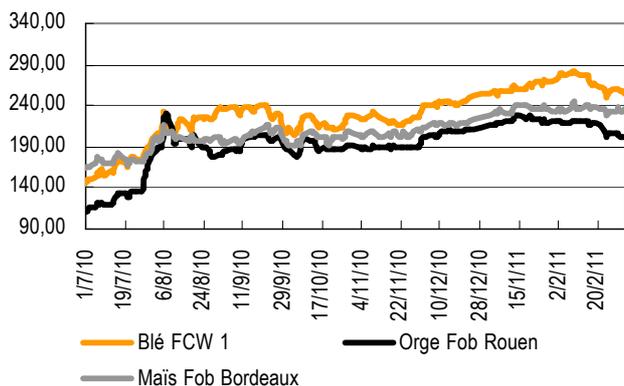
> Le point sur les exportations

Les chargements de blé tendre à destination des pays tiers atteignent les 8,9 Mt à fin février, contre 6,1 Mt l'année dernière à la même époque.

Les exportations vers l'Algérie sont en augmentation de près de 9 % à près de 2,4 Mt (contre 2,2 Mt à fin février 2010). Plus généralement, les volumes vendus vers le Maghreb ont augmenté de 44 % d'une campagne sur l'autre et s'élèvent à près de 4,2 Mt. L'Egypte a déjà réceptionné 0,9 Mt de plus cette année que lors de la campagne précédente à la même époque (soit près de 2,2 Mt contre 1,3 Mt au 1er mars 2011). Le recul des prix constaté en février a notamment permis la vente de 120 000 t de blé français au GASC le 22/02.

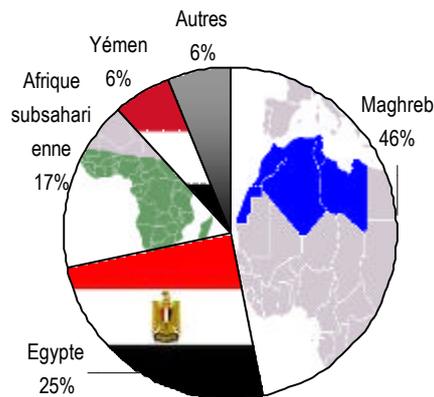
Les exportations d'orge à destination des pays tiers apparaissent également assez conséquentes même si l'on observe un certain ralentissement ces dernières semaines. Plus de 0,9 Mt ont été chargées à fin février contre 0,3 Mt la campagne passée. Lors des 8 premiers mois de la campagne, les embarquements d'orges françaises vers l'Arabie Saoudite, premier importateur mondial d'orge, représentent 33 % du total exporté. La deuxième destination est la Chine qui achète des orges de brasserie.

Évolution des prix à l'exportation en €/t (majorations mensuelles incluses)



Source: FranceAgriMer

Principales destinations des exportations de blé tendre vers les pays tiers à fin février 2011



Source : Douanes, Infograin et Reuters

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova.
 Rédaction : unité Grandes Cultures / service Marchés et études de filières - T. Champagnol/thibaut.champagnol@franceagrimer.fr - N. Boussac/nicole.boussac@franceagrimer.fr - O. Le Lamer/olivia.le-lamer@franceagrimer.fr - Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex -
 Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr
 www.agriculture.gouv.fr